



**Collège Les Roussillous**  
31570 SAINT PIERRE DE LAGES

## REGLEMENT DE CONSULTATION

### Objet du marché : Maintenance des appareils de détection et d'alarme anti-intrusion

**Marché public de : SERVICE**

Référence du marché : 2023/INT

#### Personne publique contractante :

COLLEGE LES ROUSSILLOUS

Avenue de Lanta – 31570 ST PIERRE DE LAGES

Tél : 05.62.18.84.30 – fax : 05.62.18.84.31

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Dominique SPAGNOL, Ordonnateur du collège Les Roussillous de St Pierre de Lages.

Personne responsable du suivi du marché : Mlle Céline VALLUY, Gestionnaire

Agent comptable assignataire : Monsieur Eric Lacombe, agent comptable du Lycée Pierre de Fermat Toulouse.

#### **DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :**

**Vendredi 17 Novembre 2020 à 12h**

Au collège LES ROUSSILLOUS

Service Intendance

#### **1 – Présentation de la Procédure et du marché à conclure**

##### **1.1 Mode de passation du marché**

Marché à procédure adaptée lancée en application du décret n°2016-360 du 25/03/2016

##### **1.2 Objet et forme du marché**

Il s'agit d'un accord cadre ayant pour objet la maintenance des appareils de détection et d'alarme anti-intrusion.

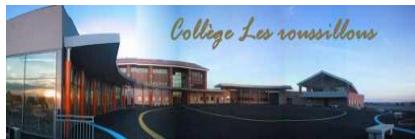
Les prestations sont à exécuter dans les locaux de l'Etablissement, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Date ou durée d'exécution du marché : le marché est conclu pour une durée de 1 an. La reconduction pour une année supplémentaire dans la limite de 2 ans sera tacite, sauf manifestation contraire d'une des deux parties, soit jusqu'au 31/12/2026.

##### **1.3 Allotissement**

NEANT

##### **1.4 Variantes**



**Collège Les Roussillous**  
31570 SAINT PIERRE DE LAGES

NEANT

**1.5 Modalités de financement et règlement**

Le prix s'entend ferme et non révisable pendant une durée de un an, à compter de la date de prise d'effet du contrat. Ce prix comprend la main d'œuvre, les petites fournitures et pièces de rechanges, les frais de déplacement et toutes les prestations prévues dans le CCP.

Dans le cas d'un contrat reconduit sur plusieurs années de suite, le prix initial peut faire l'objet d'une révision au début de chaque nouvelle année selon la formule prévue au CCP

*Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de la facture et après service fait.* (décret n°2002-232 du 21 janvier 2002 et circulaire du 13 mars 2002 du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie).

**2 Retrait, dépôt et examen des offres**

**2.1 Retrait des offres**

Un exemplaire du dossier comprenant le présent règlement de consultation, le cahier des clauses particulières et l'acte d'engagement peut être retiré :

- sur simple demande auprès de la personne responsable du suivi du marché
- par retrait sur le site : <http://web.aji-france.com/www/index.php>
- par envoi direct aux prestataires connus

**2.2 Dépôt des offres**

Le dossier du candidat sera transmis à l'adresse suivante :

**COLLEGE LES ROUSSILLOUS**  
Service Intendance  
Avenue de Lanta  
31570 ST PIERRE DE LAGES

avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du présent règlement de consultation. Les dossiers remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ne seront pas retenus.

• Pièces à fournir par le candidat :

Les documents relatifs à l'offre :

- Acte d'engagement joint (si besoin, y joindre un document détaillé) signée du candidat (art. L 324-9, L.324-10, L 125-1, L125-3 du Code du Travail)
- Le cahier des charges particulières à accepter sans modification (parapher chaque page et dater et signer en dernière page du CCP)

Les documents relatifs à la candidature :

- Certificat de paiement des cotisations obligatoires (art L324-14 du Code du Travail)
- Attestation d'assurance
- Extrait Kbis ou immatriculation au RCS



**Collège Les Roussillous**  
31570 SAINT PIERRE DE LAGES

**Afin de simplifier les démarches, si les documents relatifs à la candidature ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation et toujours valables, il est inutile de les transmettre lors du dépôt de l'offre.**

**2.3 Durée de validité des offres**

Le candidat est tenu par son offre pendant 90 jours à compter de la date de dépôt des offres. Avant le dépôt de votre offre, une visite des installations est indispensable. Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredi entre 8h30 et 17h et le mercredi de 8h30 à 12h. (L'établissement est fermé du 23 au 1<sup>er</sup> novembre 2023)

**2.4 Examen des candidatures**

L'examen portera sur la recevabilité des candidatures au regard des informations et documents fournis quant à la capacité professionnelle, technique et financière.

**2.5 Examen des offres et attribution du marché**

Les offres non conformes à l'objet du marché sont éliminées.

Pour chaque offre, afin de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères énumérés ci-après par ordre d'importance décroissant:

- le prix : 60%
- la qualité du service : 40%

Seul le candidat retenu au terme du classement devra produire, s'il ne l'a pas déjà fait dans l'enveloppe relative à la candidature, les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents.

Ces documents devront être parvenus à l'établissement dans un délai de 5 jours francs à compter de la réception de la demande qui lui sera adressée. A défaut de la production des documents dans les délais impartis l'offre du candidat sera rejetée.

Important : les administrations et organismes ne délivrant qu'un certificat par an, il appartient au candidat de produire une photocopie de chacun des originaux sur laquelle il portera lui-même, la mention manuscrite suivante :

« je soussigné(e)[nom du signataire] agissant au nom de [dénomination du candidat] atteste sur l'honneur que la présente photocopie est conforme à l'original » (à dater et signer).

Le pouvoir adjudicateur avise tous les autres candidats du rejet de leur offre après attribution du marché.

**Renseignements**

Les renseignements d'ordre administratif ou technique peuvent être obtenus auprès de :

Mlle VALLUY, gestionnaire du collège Les Roussillous (tel : 05.62.18.84.30 ; fax : 05.62.18.84.31 ; [0312609t-gest@ac-toulouse.fr](mailto:0312609t-gest@ac-toulouse.fr) )